

Conditions générales de vente

Ces conditions générales de ventes précisent tous les droits et obligations de AdesWeb (le PRESTATAIRE), et de ses CLIENTS (Personnes physique ou morale) quant aux prestations de services commandées par le CLIENT à AdesWeb.

Ainsi toute commande passée par un client auprès de la société AdesWeb impliquera l'accord définitif et irrévocable du CLIENT sur l'ensemble des conditions générales de ventes présentées ci-après.

Elles prévaudront sur toutes clauses et conditions contraires pouvant figurer sur les commandes ou autres documents émanant du CLIENT.

AdesWeb se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande. Les CGV s'appliquent à tous nos travaux de création ou de programmation.

Comme prévu selon l'article L. 441-6 alinéa 1 du Code de commerce, les C.G.V peuvent être consultées à tout moment sur le site web <http://www.adesweb.fr>.

Article 1/ Objet du contrat

Section 1.1 L'expression « le CLIENT » désigne la personne physique ou morale citée.

Section 1.2 Le CLIENT et AdesWeb s'accordent sur le fait que la signature de la proposition commerciale ci-jointe par la société cliente à valeur de bon pour commande des services décrits dans le document présent (Partie : Mon Offre) et précise les conditions dans lesquelles le CLIENT, charge AdesWeb, qui l'accepte, de réaliser les prestations. Les parties conviennent que leurs relations seront exclusivement régies par le présent contrat, à l'exclusion de toute autre condition.

Article 2/ Prix et consistance de la prestation

Section 2.1 Les prix figurant sur le devis sont valables durant un mois à compter de l'édition de celui-ci.

Section 2.2 La prestation d'AdesWeb comprend tout ce qui est explicitement listé dans ce document. De façon corollaire, elle ne comprend pas ce qui n'est pas explicité dans ce même champ. Toute prestation ne figurant pas dans la présente proposition fera l'objet d'un devis complémentaire gratuit.

Section 2.3 Escompte zéro pour tout paiement anticipé.

Section 2.4 AdesWeb se réserve le droit de modifier les prix de ses prestations à tout moment, en fonction du projet de chaque client. Un prix effectué pour une précédente prestation aux mêmes clients ou à un client différent ne peut être exigés. Le prix de la prestation peut être ajusté au tarif en vigueur dès lors que la mise en œuvre du projet se ferait dans un délai de plus d'une année après sa commande.

Section 2.5 Supplément de 100 Euros/heure pour les prestations exécutées à la demande du CLIENT pendant les samedis, dimanches et jours fériés.

Article 3/ Termes de paiement

Section 3.1 Un acompte de 30% versé à la commande, et un deuxième versement de 70% correspondant au solde de la prestation versé au plus tard 30 jours après sa livraison.

Section 3.2 En cas de non-paiement dans les délais impartis et après relance simple de notre part, par mail ou par courrier, une déconnexion globale ou partielle des éléments peut être réalisée, sans autre préavis et n'entraînant aucune autre compensation. Tout retard de paiement entrainera, à titre de pénalité de retard, l'application d'un intérêt égal à celui appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement de plus récente, majoré de 10 points de pourcentage. Une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement (L. 441-6, I, 12).

En cas de non paiement, l'ensemble des frais de recouvrement seront à la charge du client. Si nécessaire, AdesWeb pourra faire appel aux services d'une société d'affacturage pour le recouvrement de ses créances clients.

Section 3.3 Paiements par virement bancaire ou par chèque à l'ordre de « AdesWeb ».

Section 3.4 Le Client s'engage à fournir des informations justes et sincères et s'engage à prévenir AdesWeb de tout changement concernant les données fournies et sera seul responsable des éventuels dysfonctionnements qui pourraient résulter d'informations erronées. Le Client doit maintenir une adresse e-mail et une adresse postale valides.

Article 4/ Propriété intellectuelle des productions

Section 4.1 La totalité de la production et des droits s'y rapportant, objet de la présente commande, demeure la propriété entière et exclusive de AdesWeb tant que les factures émises par AdesWeb ne sont pas payées en totalité par la société cliente, à concurrence du montant global de la commande, des avenants éventuels conclu en cours de prestation, et des pénalités pour retard de paiement éventuellement dues par la société cliente dans le cadre de la présente commande.

Section 4.2 De façon corollaire, la société cliente deviendra propriétaire de fait des droits cédés sur la production à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par AdesWeb dans le cadre de la commande.

Article 5/ Cession de droits d'auteur

Section 5.1 Il est ici rappelé à titre informatif que selon le Code français de la propriété intellectuelle (articles L.121-1 à L.121-9), le droit moral d'une création (comportant droit de divulgation, droit au respect de l'oeuvre et droit au retrait) est attaché à son créateur de manière perpétuelle et imprescriptible.

Section 5.2 De fait, ne seront cédés à la société cliente que les droits patrimoniaux explicitement énoncés sur la présente commande, annexe 02, à l'exclusion de tout autre, et ce dans les éventuelles limites y figurant également (limite de support, de territoire ou de durée).

Section 5.3 Il est enfin rappelé que selon le même Code français de la propriété intellectuelle (Art. L. 122-4), toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle d'une oeuvre faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit est illicite, et punie selon les lois relatives au délit de contrefaçon. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. Toute utilisation ultérieure ou différente nécessite une nouvelle convention. Les modifications ou interprétations d'une création graphique ne peuvent être faites, en aucun cas, sans le consentement d'AdesWeb. La signature ne peut être supprimée sans l'accord d'AdesWeb.

Article 6/ Copyrights et mentions commerciales

En vertu du Droit moral et en particulier du Droit à la paternité, le CLIENT accepte d'inclure dans le document une page « Crédits ». Cette page fera référence au travail effectué par AdesWeb sur le projet et à sa qualité d'auteur pour la création et réalisation graphique. Ces mentions seront aussi assorties d'un lien renvoyant vers le site de son activité (www.adesweb.fr). Le CLIENT s'engage à ne pas s'y opposer, et à ne jamais supprimer ces informations.

Article 7/ Droit de publicité

Section 7.1 AdesWeb se réserve le droit de mentionner publiquement sa réalisation, de la présenter en référence dans le cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe, de publicité, et le CLIENT s'engage à ne jamais s'y opposer. AdesWeb se réserve la possibilité d'inclure dans la réalisation une mention commerciale indiquant clairement sa contribution, sous la forme d'une mention du type : Création graphique adesweb, lorsque cela concerne des prestations de développement web

Réalisation : adesweb.fr, lorsque cela concerne des prestations de développement web

Section 7.2 Le CLIENT autorise AdesWeb à présenter publiquement tous les éléments constitutifs de l'oeuvre sans restriction, y compris les éléments créés par des auteurs tiers et inclus dans l'oeuvre à sa demande comme par exemple : Les contenus textuels, les contenus iconographiques, les logos et slogans.

Article 8/ Utilisation de sources

Section 8.1 Par source, on entend au sens du présent contrat, un document ou élément préexistant inclus dans l'oeuvre ou partie de l'oeuvre, objet de la commande, et qui peut, pour son utilisation, sa divulgation, sa reproduction ou son exploitation, exiger un paiement à son ou ses ayant(s) droit. Les sources peuvent être de natures variées : images, illustrations, sons, polices de caractères...etc.

Section 8.2 Le présent contrat ne se substitue, ni aux obligations légales du CLIENT ni à celles des diffuseurs s'il y a lieu, envers les ayants droit des sources.

Section 8.3 Le CLIENT s'engage, à obtenir toutes les autorisations nécessaires, et prendre à sa charge tous paiements afférents, notamment en vertu des droits d'auteur et des droits de la personnalité, pour l'intégration de toutes les sources incluses dans l'oeuvre réalisée par AdesWeb, ceci avant la divulgation de l'oeuvre.

Section 8.4 Il est à la charge du CLIENT de se renseigner sur les conditions d'utilisation des sources dont il demande l'insertion dans les compositions graphiques auprès de leur(s) propriétaire(s) ou ayant(s) droit, et d'en accepter les conditions d'utilisations.

Section 8.5 Par la validation de l'oeuvre ou partie de l'oeuvre, le CLIENT, accepte l'introduction de toutes les sources incluses dans l'oeuvre ou partie de l'oeuvre.

Section 8.6 Il est entendu que nous ne pourrions être tenus responsables des mauvaises utilisations faites avec les outils interactifs ou non qui seront le fruit de notre travail. La responsabilité d'AdesWeb ne saurait être engagée en cas d'introduction malveillante sur l'espace web du client ou pour un piratage des boîtes à lettre électroniques du client et ce, malgré toutes les mesures de sécurité prises par AdesWeb et ses fournisseurs.

Section 8.7 Tout texte fourni par le client doit être préalablement relu et corrigé par le client, aucune modification ou faute d'orthographe ne sera corrigés par AdesWeb.

Section 8.8 Dans le cadre d'un développement de site web dynamique (php, asp ...) les sources restent la propriété de AdesWeb. En aucun cas, le client ne peut prétendre récupérer les sources.

Article 9/ Cahier des Charges

Section 9.1 Le CLIENT garantit avoir prit le soin de fournir à AdesWeb le Cahier des Charges le plus précis possible détaillant la nature et l'environnement de la commande à réaliser.

Section 9.2 Si le CLIENT ne fournit pas de Cahier des charges à AdesWeb avant le début de la réalisation de la commande, ou lorsque le Cahier des Charges ne donne pas d'indications ou de recommandations suffisamment précises sur la façon dont doit être abordée la création d'un élément inclus dans la commande, les deux parties s'accordent sur le fait que la conception visuelle de l'élément est laissée à l'interprétation d'AdesWeb.

Section 9.3 Les produits et/ou services peuvent être livrés sur un support physique ou via les technologies des réseaux. Le choix sera arrêté par les deux parties au moment de la commande. Si aucun choix spécifique n'est fait, la livraison est exclusivement par réseau.

Section 9.4 AdesWeb ne débutera aucun développement avant la réception de l'intégralité des documents attendu ; cette disposition est un élément essentiel du contrat.

Article 10/ Demandes de modification sur les maquettes

Section 10.1 Par « maquette(s) », on entend au sens du présent contrat, la ou les proposition(s) visuelle(s) finalisée(s) de tout ou partie de la commande.

Section 10.2 Le cas échéant, le CLIENT s'engage à formuler ses demandes de modification(s) concernant la, ou les maquette(s) fournie(s) par AdesWeb de façon claire et explicite (par mail ou courrier exclusivement) dans un délai de quinze jours suivant la livraison de la, ou des maquette(s) à valider.

À défaut d'une validation ou d'une demande de modification des maquettes par le client dans un délai de quinze jours, celles-ci seront considérées comme validées par les deux parties. Le travail réalisé, livré et tacitement validé, implique que les sommes correspondantes à ce travail sont dues. Une idée proposée par le CLIENT ne constitue pas en soi une création. Il est convenu entre les deux parties que la prise en considération de demande(s) de modification faites par d'autres moyens, notamment oralement, sont laissées à la convenance d'AdesWeb.

Section 10.3 Toute demande de modification émanant du CLIENT implique que les sommes correspondantes à ce travail sont dues.

Toute demande de modification sur la ou les maquette(s) faisant état d'une omission, ou d'une erreur de sa part, dans le contenu du Cahier de charges, ou toute demande du CLIENT induisant un ajout ou une suppression de donnée qui affecte le Cahier des charges et les données précisées dans celui-ci seront considérées par les deux parties comme une demande de modification sur l'objet de la commande par le CLIENT. Seront également facturées en plus : les modifications demandées par le CLIENT en cours de réalisation, si elles impliquent un remaniement du projet (corrections d'auteur).

Section 10.4 Toute modification sur l'objet de la commande entraînant la réalisation d'aménagements sur le travail (recherche, conseil, ou exécution) déjà réalisé par AdesWeb ou induisant un travail supplémentaire à AdesWeb, impliqueront une facturation supplémentaire à la rémunération prévue par ce présent contrat. Les sommes correspondantes au travail déjà effectué par AdesWeb sont dues par le CLIENT et immédiatement exigibles.

Article 11/ Validations & délais

Section 11.1 Le CLIENT s'engage à formuler ses validations de manière claire et explicite par l'envoi d'un Email ou d'un courrier daté et signé à AdesWeb La validation pour la maquette finale se fera exclusivement sur la maquette papier imprimée à cette effet.

Section 11.2 A défaut, soit d'une validation par le CLIENT des livrables constituant le travail de AdesWeb, soit de demande(s) de modification(s) sur ces livrables par le CLIENT, dans un délai quinze jours après la livraison du livrable, celui-ci sera considéré comme validé par les deux parties. Le travail réalisé, livré, et tacitement validé, implique que les sommes correspondantes à ce travail sont dues par le CLIENT et immédiatement exigibles par AdesWeb.

Section 11.3 Pour l'accomplissement des prestations prévues, AdesWeb, s'engage à donner ses meilleurs soins, conformément aux règles de l'art. La présente obligation n'est, de convention expresse, que pure obligation de moyens. LE CLIENT s'engage à collaborer avec AdesWeb en lui remettant toutes les informations utiles et nécessaires à la bonne exécution de la prestation et au respect des délais d'exécution.

Section 11.4 AdesWeb s'engage à tout mettre en œuvre pour procéder à la réalisation des services commandés par le client, mais ne souscrit aucune obligation de délais, sauf convention particulière. La publication par AdesWeb du service est tributaire de la fourniture par le client des informations nécessaires à la réalisation de la commande, iconographie, contenus textuels ou tous autres éléments.

Section 11.5 Les délais indiqués sur nos devis et dans les commandes sont indicatifs, ils ne constituent pas un engagement formel. En cas de dépassement ils ne peuvent ouvrir à des dommages et intérêts ou autre forme de pénalités. Ils sont indiqués dans le cadre d'un respect réciproque des délais. Si vous avez à fournir des éléments pour la réalisation de toute ou partie des travaux et que vous livrez ces éléments avec du retard, nous ne pouvons garantir un délai simplement augmenté du même retard, il risque d'être plus long suivant le planning de production en cours à ce moment là.

Article 12/ Lieu de travail, horaires et déplacements :

Section 12.1 Sauf accord écrit entre AdesWeb et le CLIENT, AdesWeb se réserve le droit d'assurer sa mission en dehors des locaux ou annexes du CLIENT ou du mandant de la mission et de choisir le lieu où il la réalisera.

Section 12.2 Les horaires d'ouverture de AdesWeb sont les suivants : du lundi au vendredi, de 10h00 à 17h00. AdesWeb s'engage à communiquer ses dates de congés aux Clients, avec lesquels un contrat est en cours.

Section 12.3 En cas de travail en régie, d'ordre ponctuel ou non, le CLIENT s'engage à mettre tout matériel, fourniture et infrastructure à la disposition d'AdesWeb si la réalisation de la mission l'exige, et ceci selon son estimation.

Article 13/ Frais :

Comme selon l'usage de la profession, le CLIENT s'engage à rembourser, à AdesWeb les frais de déplacements, frais d'hébergement, et frais de bouche engagés par celui-ci et réalisés dans le cadre de l'exécution de la présente mission, ceci dans un délai de 6 jours après réception de la justification des dépenses engagées.

Section 13.1 Frais de déplacements :

- Le montant des remboursements de frais de carburant seront évalués par les barèmes publiés pour l'année en cours dans le bulletin officiel des impôts pour une voiture de 9 chevaux fiscaux (ex pour 2010 : Frais en Euros = distance x 0,607).
- Le calcul des distances parcourues prendra pour point de départ le local professionnel d'AdesWeb, cité en page 1 de ce document, et pour point d'arrivée l'adresse du local où tout ou partie de la mission sera exécutée. Les distances seront évaluées grâce à l'interface de calcul d'itinéraire du site www.mappy.com. Le calcul de la distance totale parcourue correspondra à la somme de la distance parcourue pour se rendre sur le site de travail, et de la distance parcourue pour en revenir.
- Les frais de péage(s) d'autoroute seront remboursés sur présentation de copie(s) des justificatifs de paiements.
- Les frais de stationnement au sens large (parcmètres, parking de plus ou moins longue durée) seront remboursés sur présentation de copie(s) des justificatifs de paiements.

Section 13.2 Frais d'hébergement :

- Dans le cadre d'une mission en régie justifiant l'hébergement d'AdesWeb hors de son habitation principale, les frais d'hébergement lui seront remboursés à hauteur de 70 Euros par nuit. Une journée de travail en régie implique deux nuits d'hébergement, la nuit précédant, et la nuit suivant la journée.

Section 13.3 Frais de bouche :

- Les frais de bouche seront remboursés sur présentation de copie(s) des justificatifs de paiements. En cas de mission en régie, justifiant l'hébergement d'AdesWeb en dehors de son habitation, les frais de bouche correspondants à tous les repas de la journée seront remboursés.

Article 14/ Résiliation de la commande :

Section 14.1 A défaut d'exécution par l'une des parties de l'une de ces obligations, sans préjudice des dispositions de rémunération prévu pour la réalisation de la commande et huit jours après l'envoi par l'autre partie d'une mise en demeure par lettre recommandée avec avis de réception restée sans effet, le présent contrat pourra être résilié de plein droit. Les sommes déjà versées resteront définitivement acquises à AdesWeb et les sommes encore dues par le CLIENT deviendront immédiatement exigibles, sans préjudice des dommages et intérêts éventuellement dus à AdesWeb. Le CLIENT devra rendre tous les éléments de l'oeuvre déjà remis par AdesWeb et s'engage à n'en garder aucune copie.

Section 14.2 Dans le cas d'une prestation destinée à un Client particulier, ce dernier en tant que consommateur dispose d'un droit de rétractation de 15 jours à partir de la validation de l'offre (ici le devis émis par AdesWeb). Si les travaux ont débutés au moment où le Client se rétracte, AdesWeb est en droit de facturer les prestations effectuées et de réclamer des pénalités pour l'annulation du devis. En vertu de l'article L. 121-21 du Code de la consommation, seul le Client en qualité de particulier peut exercer son droit de rétractation. Selon la loi Hamon (17 mars 2014), Art. Préliminaire du Code de la Consommation : « est considéré comme un consommateur toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale ». De fait le Client en qualité de professionnel ayant passé commande auprès d'AdesWeb via la validation d'un devis ne peut bénéficier du droit de rétractation de 15 jours prévu par le Droit de la consommation.

Section 14.3 En cas de rupture du contrat ou de résiliation de la commande du fait d'une des parties, celle-ci versera à l'autre partie une indemnité financière égale à 50% du travail restant à réaliser sur la commande.

Article 16/ Non validité partielle :

Si une ou plusieurs stipulations du présent contrat sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 17/ Incapacité de travail

En cas d'incapacité de travail, par suite de maladie ou d'accident, AdesWeb se réserve le droit de modifier le calendrier en cours sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités. Il est admis que se doit d'avertir le Client dès le premier jour ouvrable de son incapacité.

Article 19/ Intervention extérieur :

Le CLIENT s'engage à ne faire intervenir aucun prestataire extérieur ni lui-même sur la mission qui a été confié à AdesWeb.

Article 20/ Commande urgente :

Un honoraire d'urgence supplémentaire (majoration de 50% du tarif journalier) sera facturé, en cas d'exigences particulières du Client concernant les délais de réalisation, sous réserve de l'accord d'AdesWeb, dans les cas suivants: travail en dehors des jours et horaires définis à l'article 12, traitement de la commande prioritairement aux autres commandes en cours de réalisation par AdesWeb, commande à traiter dans un délai inférieur à 7 jours ouvrés.

Article 21/ Prestation d'impression :

Section 21.1 Les frais d'impression des documents créés par la AdesWeb sont soumis à un devis distinct du devis création que AdesWeb nommera Devis Imprimeur. AdesWeb s'engage à proposer au Client une impression de qualité en faisant appel à des prestataires de confiance. Le Client est libre de faire appel au prestataire de son choix pour l'impression des créations graphiques d'AdesWeb. Dans ce cas, la procédure de commande est à la charge du Client, AdesWeb lui remettra les fichiers requis par le prestataire choisi.

Section 21.2 Concernant l'impression, le Client accepte sans réserve de décharger de toutes responsabilités AdesWeb, de tout aléa de production (délais, non conformité, qualité...). AdesWeb s'engage toutefois à mettre en œuvre sa qualité d'intermédiaire pour faire valoir les droits de ses Clients auprès de ses partenaires imprimeurs. Les moyens de visualisation des maquettes avant leur départ en impression étant nombreux et ne répondant pas aux mêmes normes, AdesWeb s'engage uniquement à transmettre à ses partenaires des fichiers informatiques conformes aux normes d'impression traditionnelle (format de fichiers : pdf, ai, .psd, jpg, tiff, .indd, .eps, .bmp). Il ne pourra pas être tenu responsable des éventuelles différences entre une visualisation informatique et le résultat final des produits. La restitution des couleurs ne pourra pas être garantie à l'identique entre l'outil informatique d'AdesWeb et la chaîne de fabrication des partenaires imprimeurs d'AdesWeb. Les couleurs visibles sur un écran (quel qu'il soit) ne sont pas contractuelles et ne seront en aucun cas celles restituées sur les différents supports proposés (il en est de même pour les impressions réalisées sur une imprimante).

Article 22/ cas de force majeure

Les parties ne peuvent être considérées comme responsables ou ayant failli à leurs obligations contractuelles, lorsque le défaut d'exécution des obligations respectives a pour origine la force majeure ; le contrat entre les parties est suspendu jusqu'à l'extinction des causes ayant engendrées la force majeure. La force majeure prend en compte des faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles et indépendants de la volonté des parties, malgré tous les efforts raisonnablement possibles pour les empêcher. Sont aussi considérés comme cas de force majeure, le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnement, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication, et notamment tous les réseaux accessibles par Internet, ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication extérieurs aux parties. La partie touchée par la force majeure en avisera l'autre dans les cinq (5) jours ouvrables suivant la date à laquelle elle en aura eu connaissance. Les deux parties conviendront alors des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie.

Article 23/ Litiges

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français. A défaut de résolution amiable, le Tribunal de Commerce de Romans-sur-Isère sera seul compétent pour tout litige relatif à l'interprétation et l'exécution d'un contrat et de ses suites.